

SÛRETE DES ORGANISATIONS ET SECURISATION DES BIENS

L'organisation de la protection des personnes et de la sûreté des PME/ETI

Public concerné :

- Tout niveau managérial
- Cadres de direction, dirigeants du secteur public et privé

Prérequis :

- Niveau maîtrise, cadre ou équivalent
- Capacité à être relais dans l'action de sensibilisation
- Réflexions sur la mise en œuvre d'une politique de sûreté du patrimoine et de sécurité des activités

Objectifs pédagogiques :

- Savoir diagnostiquer son entreprise/organisation
- Identifier/évaluer les risques de son organisation
- Savoir définir une politique de maîtrise des risques
- Organiser et piloter un département sûreté interne



Contenu :

Jour 1 : approche générale

1. Présentation des objectifs de la formation.
2. Notions de sûreté, de sécurité, de patrimoine des organisations.
3. Connaître les principales familles de risques pesant sur le patrimoine matériel et immatériel des organisations.
4. Maîtriser les principes d'audit et de diagnostic.

Jour 2 : approche spécifique

1. Organiser et piloter la fonction sûreté d'une organisation :
 - Périmètre d'intervention; positionnement et méthodes.
 - Gestion dessous traitants et intervenants extérieurs.
2. Assurer le déploiement dans l'entreprise :
 - Moyens humains, matériels et organisationnels.
 - Outils opérationnels : Procédures, cahiers des charges.

Jour 3 : approche pratique

1. Travail sur un cas pratique (seul ou en groupe).
2. Restitution par groupe, correction et échanges.
3. Bilan de la formation.

Validation : Restitution cas pratique le dernier jour

Sanction : Attestation

Durée : 21 heures

Date et lieu : à définir

Nombre de stagiaires : de 1 à 10